

Rapport d'activité 2018



Mot du comité

Après les débuts de 2016 et l'année complète de 2017, l'année 2018 a représenté pour le Centre de Loisirs de Veyrier (CLV) une étape de consolidation et d'institutionnalisation de certaines de ses activités phares, notamment la fête du Bonhomme Hiver, ainsi que la Journée pour la Terre. Elle a amené également son lot de nouveautés comme l'augmentation à 32 du nombre de places sur quatre semaines de centre aéré d'été, l'ouverture à la journée des Mercredis des Mêmes pour les 1P à 4P et le centre aéré d'automne. Son comité de gestion a le plaisir de vous présenter son Rapport d'activité 2018 et vous invite à y découvrir le détail de l'ensemble des projets.

Comme en 2017, l'ombre au tableau reste la décision validée par le Conseil municipal de ne pas augmenter le budget de fonctionnement, ni le budget RH du CLV. Suite au manque de clarté qui nous avait été reproché en 2017, le comité s'est appliqué à élaborer une demande de budget 2018 limpide. Malheureusement les finances de la

commune étant ce qu'elles sont, aucune de nos demandes n'a pu être honorée, mais nous n'étions pas les seuls, bon nombre d'associations sont reparties bredouilles elles aussi. Le comité de gestion se verra à un moment contraint d'utiliser l'excédent réalisé les années précédentes pour pallier ce manque afin de pouvoir maintenir et pérenniser les engagements pris en 2018 vis-à-vis de la population.

L'aventure reste belle et le comité continue de travailler pour que Veyrier puisse voir son Centre de Loisirs satisfaire les besoins de l'ensemble de ses quelques 11'000 habitants. La rencontre, le partage, le respect, la solidarité, la tolérance et l'échange sont les valeurs qui nous guident sur la route menant à cet objectif.

Si vous vous reconnaissez dans notre projet et souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, nous avons besoin de vous ! Devenez membre de l'association (CHF 20.- par famille par année) ou membre de notre comité ! La gestion opérationnelle du centre est assumée par notre équipe d'animatrices socioculturelles, mais les lignes directrices sont la re-

sponsabilité de notre comité de gestion qui, lui, est constitué de bénévoles. Enfin, venez nombreux à l'assemblée générale du 11 avril 2019!

Merci à vous toutes et tous qui vous engagez pour notre Centre de loisirs. Merci à l'équipe, à la commune de Veyrier et à tous les membres de notre association pour votre soutien.

Pour le comité:

Thérèse Spack Zine
Présidente

Partage...



Mot de l'équipe

Dans cette aventure qu'est la création d'un Centre de Loisirs la notion de temps reste primordiale pour comprendre les enjeux que représente une telle structure et les défis à relever sur le long terme. Cela nécessite également une bonne dose de créativité, de dynamisme et de patience pour concrétiser l'ensemble du projet institutionnel et toucher à terme toutes les populations à travers notre programmation.

L'équipe d'animation et le comité de gestion s'attellent à faire grandir ce Centre de Loisirs et croient à ses projets qui offrent des opportunités de rencontres et de mixité sociale.

Bénéficiant d'une dotation en personnel de 140% d'animation, 10% de secrétaire-comptable, 8,5% de nettoyeur et de 1250 heures moniteurs, des choix sont forcément opérés sur la programmation socioculturelle ne pouvant traduire l'ensemble des

activités rêvées: accueil des différentes populations enfants-adolescents-adultes-aînés, programmation de repas communautaires, de soirées à thèmes, de sorties, de mercredis aérés, de centres aérés sur les vacances scolaires, de projets socio-culturels, interculturels et intergénérationnels, etc. Mais le train est en marche, comme diraient certains et nos activités se poursuivent avec le lancement de nouveaux projets!

L'équipe d'animation est heureuse d'observer l'ancre de certaines activités et se réjouit de proposer d'autres projets aux habitants, de répondre à de nouveaux besoins et de continuer à offrir un lieu et des instants pour vivre la diversité.

L'Équipe d'animation,
Mélanie Berney et Barbara San Antonio

1 Présentation

1.1 Association du Centre de Loisirs

La création d'un Centre de Loisirs est complexe et dépend de plusieurs partenariats : Commune, Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) et un comité d'habitants qui signent une Convention Tripartite dans laquelle chacun des partenaires exprime ses besoins et orientations pour une politique sociale de cohésion commune.

Une association

L'Association du Centre de Loisirs de Veyrier est une association sans but lucratif, selon les articles 60 et suivants du Code civil suisse, ouverte à toutes personnes intéressées.

Elle a pour but la mise en activité, la gestion et l'animation du Centre de Loisirs. Conformément à la Charte cantonale des Centres de Loisirs, son rôle est de mener une action préventive, éducative, associative et socioculturelle sur la commune de Veyrier.

La vie associative permet :

- l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie participative sans distinction d'âge, d'origine, d'aptitude;
- le relais entre la population et les autorités;
- le développement de projets socioculturels, relais des envies des habitants;
- l'acquisition ou la mise à profit de différentes compétences;
- la rencontre, l'appartenance à un groupe, à une collectivité.

Ses objectifs principaux :

Ouvrer en faveur d'une certaine qualité de vie et de la bonification des rapports sociaux à travers son action socioculturelle et socio-éducative.

“Le pilier associatif est le pôle central du Centre de loisirs de Veyrier”

Comité

Élu par les membres de l'association lors de l'Assemblée Générale, le comité de gestion est composé d'habitants qui s'engagent bénévolement. Il se réunit environ toutes les cinq semaines avec un membre de l'équipe d'animation et un membre de droit de la commune. Son rôle principal consiste à élaborer la politique d'animation, de suivre la bonne réalisation et l'adéquation des projets et de résoudre les questions de gestion générale du Centre de Loisirs.

Les membres sont délégués dans des sous-commissions de travail réparties pour l'heure en quatre commissions :

- ressources humaines
- finances
- socioculturelle et socio-éducative
- communication

Notre comité est aujourd'hui composé de 11 membres représentatifs des habitants de la commune et issus d'horizons divers. Les membres du comité sont

également en lien avec la FASE et sollicités pour des séances organisées par la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR) qui permettent de les relier à la réalité des 46 autres Centres de Loisirs et Maisons de Quartier existants sur le territoire genevois.



Tolérance...

Assemblée Générale 2018

L'Assemblée générale de l'Association du Centre de Loisirs de Veyrier (CLV) s'est tenue lundi 16 avril 2018 à 19h30 au deuxième étage de la salle communale devant une assemblée d'une trentaine de personnes, dont le conseiller administratif M. Raymond Gavillet, Mme Paola Ferretti, coordinatrice région de la FASe, Mme Nathalie Chollet, représentante de la FCLR et M. Matthieu Forrest, nouveau responsable des TSHM Salève.

Des changements mineurs dans les statuts ont dû être effectués pour la première fois depuis l'assemblée constitutive en 2014. Ceux-ci portent sur la modification de la dénomination et l'abréviation de l'association en "Centre de Loisirs de Veyrier (CLV)", de même que sur la modification de l'adresse officielle de l'association, siège actuel des locaux (6, chemin Jules-Edouard-Gottret, 1255 Veyrier). Ces changements ont été acceptés et votés lors de l'Assemblée 2018. Dans un autre registre, la priorité donnée jusque-là aux membres pour l'inscription aux semaines de centre aéré est abandonnée. Dorénavant, ce sont les habitants de Veyrier et les gens

qui travaillent sur la commune qui bénéficieront de cette priorité. Pour ce qui est de la programmation, l'espace exigu de nos locaux, de même que le taux d'activité de l'équipe (140%) restreignent le nombre et l'envergure des projets possibles. Il faut favoriser les collaborations pour contourner cette donnée, ce qui sera fait notamment avec l'arrivée des "cafés parents" organisés en collaboration avec l'APCV de Veyrier.

Les membres de l'Assemblée ont pu élire le nouveau comité. Trois de ses membres se sont retirés de leur fonction: Mmes Anca Coriiu et Virginie Christin, de même que M. Michel Gillabert, présent dès les débuts de l'association et fort apprécié pour son franc-parler. Nous tenons ici à les remercier pour leur investissement au sein du comité. Un nouveau membre du comité se présente: M. Jean-Pierre Passerat. Il vient prêter main forte à Mme Thérèse Spack Zine, présidente, Mme Catherine Vassant, vice-présidente, Mme Françoise Braillard, M. Olivier Duc, Mme Luciana Perissinotto, Mme Maude Bessat,

Mme Maria Doglia, Mme Gwenn Hauschildt, Mme Joëlle Stadelmann et Mme Mélanie Zwicky Lambert.

Dans la discussion ouverte qui clôt l'Assemblée, un échange intéressant a eu lieu entre les membres de l'Assemblée et M. Gavillet. Il est demandé à la commune que le Centre de Loisirs de Veyrier puisse participer aux discussions autour de l'élaboration du nouvel espace culturel envisagé par la commune dans le périmètre de l'ancienne salle communale. La soirée se termine autour d'une verrée.



Respect...

1.2 Locaux du Centre de loisirs

Actuellement, l'association du Centre de Loisirs ne peut répondre à l'ensemble de son projet institutionnel et associatif, ceci pour des questions logistiques et financières. Le Centre de Loisirs garde donc en suspens l'éventail de certaines possibilités en prenant en compte toutes les demandes des habitants et opère un travail de réflexion quant aux choix des actions à mener au sein de sa programmation socioculturelle en lien avec ses moyens et ses ressources.

Aujourd'hui, de par la configuration de nos locaux, il ne nous est pas possible de vivre simultanément un Accueil Tout Public en même temps qu'un cours ou un atelier et nous devons de facto opérer des choix d'horaire et de présence au sein de nos locaux. De même, l'accueil des enfants pour les Mercredis des Mômes est aujourd'hui limité à 16 places car les locaux ne sont pas totalement adaptés pour un tel groupe. Un véritable espace sur l'extérieur serait un atout majeur offrant aux enfants une possibilité de jeux libres sécurisés avant le démarrage des activités programmées et lors des temps d'accueil et de

transitions vers les activités de la journée.

Dans une perspective pour de futurs locaux pour le Centre de Loisirs, nous serons attentifs à avoir un espace cuisine fermé, un espace bricolage, une cave accessible en présence de public, un bureau fermé pour garantir la confidentialité lors d'entretiens avec les familles, une insonorisation et un espace sur l'extérieur.

En effet, selon les activités et la programmation, il nous faut encore passablement jongler et nous déplacer pour pouvoir mener à bien certains de nos projets qui nécessitent d'occuper tout l'espace comme c'est le cas pour la construction par nos intervenants de la figure du Bonhomme Hiver et ceci en-dehors du temps d'occupation par le public du Centre de Loisirs.

Un futur lieu

Le Comité a créé un groupe de réflexion autour de la question des futurs locaux du Centre de Loisirs, afin que ceux-ci puissent être en adéquation avec les besoins du CLV. Ce groupe s'est informé auprès d'autres structures de la FASE ayant déjà vécu ce



processus de création et d'emménagement dans de nouveaux locaux (MQ de Carouge, MQ des Libellules, MQ de l'Etoile) et cherche également activement une solution pérenne pour ses centres aérés d'été dans un espace vert correspondant mieux aux critères d'une telle activité. L'équipe d'animation vise un espace vert aussi idéal que celui utilisé pour ses centres aérés par la MQ de Plainpalais sur le plateau de Vessy. Ce terrain offre de nombreuses qualités: un espace arboré, un étang, des arbres fruitiers, un espace béton couvert, un grand cabanon cuisine, des WC et un espace de stockage du matériel, un barbecue, des jeux d'extérieurs, la possibilité de construire des cabanes sur le terrain pour développer l'imaginaire des enfants, un accès à l'eau et ceci, proche d'un arrêt de bus.

Le Centre de Loisirs a d'ores et déjà communiqué à plusieurs reprises à la Commune ses besoins et souhaits pour pouvoir dans le futur développer l'entièreté de son projet institutionnel. Actuellement, la Commune ne peut malheureusement offrir d'autres perspectives concernant de nouveaux locaux mais reste attentive aux besoins du Centre de Loisirs.

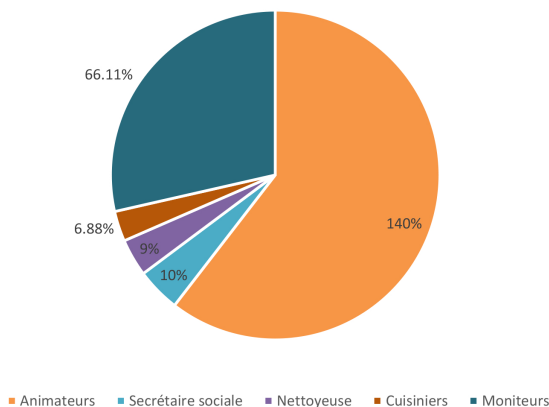


Plaisir...

1.3 Personnel

Le Comité a engagé pour l'exécution de son projet institutionnel sur le terrain deux animatrices socioculturelles, une secrétaire sociale-comptable et une personne pour le nettoyage des locaux.

Répartition en % de travail de la dotation en personnel du Centre de Loisirs de Veyrier



Equipe d'animation pour un total de 140%:

- Mélanie Berney - 70%
- Barbara San Antonio - 70%

Equipe administrative et technique:

- Natacha Antonini, secrétaire sociale-comptable - 10%
- Chantal Proz-Bruttin, maintenance des locaux - 8,5%

Equipe de Moniteurs pour un total de 66.11% (1250h):

Moniteurs Mercredis des mômes:

- Veronica Vivar-Loutan
- Gary Mercier

Moniteurs centre aéré d'été et d'automne:

- Steve Scheurer
- Selene Mauvis
- Adeline Bourgoin
- Dominique Somazzi
- Constan Batazzi
- Françoise Chac

Monitrice Accueil Tout Public:

- Veronica Vivar-Loutan (janv-déc)

Moniteurs projet Bonhomme Hiver:

- Veronica Vivar-Loutan
- Emilio Sanchez
- Gary Mercier
- Adeline Bourgoïn

Cuisiniers centre aéré d'été:

- Veronica Vivar-Loutan
- Jonathan Frigeri

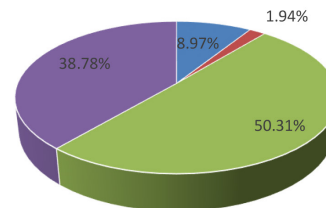
Stagiaire:

- Maye Bianchi (centre aéré de juillet: 1 semaine de stage d'observation)
- Varsha Jaeggi (centre aéré d'août: 1 semaine de stage d'observation)

Petits jobs:

- Engagement de jeunes en partenariat avec l'équipe des TSHM pour le Bonhomme Hiver, la Journée pour la Terre et l'Apéro de la Rentrée

Répartition des heures moniteurs sur les différentes activités en 2018
1650.25 heures



■ Tous publics ■ Projets socioculturels ■ Centres aérés été + oct ■ Mercredis aérés

La dotation du CLV en heures moniteurs est de 1250h. En 2018, nous avons eu besoin de 1650.25h moniteurs. Nous avons donc dépassé le quota de 400.25h. Ces dernières ont été prises en charge par notre budget de fonctionnement.

Heures Moniteurs

La question de la dotation des heures moniteurs allouées au Centre de Loisirs est importante car elle détermine la possibilité de maintenir les activités

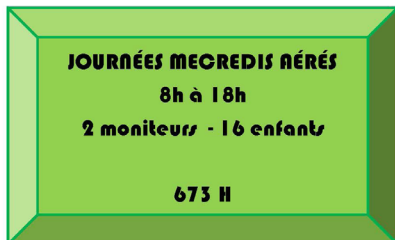
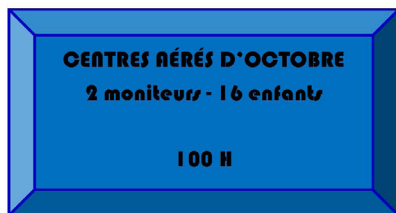
proposées et d'en imaginer des supplémentaires. Les normes d'encadrement de la FASE sont d'un moniteur pour 8 enfants et d'un animateur jusqu'à 32 enfants. Au-delà de 32, un animateur supplémentaire est requis. Sans le quota d'heures nécessaires à l'encadrement des activités, ces dernières ne peuvent tout simplement pas se faire et des choix doivent s'opérer au sein de la programmation socioculturelle du Centre de Loisirs. Cette question est également directement liée au budget personnel qui, sans augmentation, ne pourra permettre à l'Association du Centre de Loisirs de développer ses prestations au public telles qu'offrir d'autres semaines de centres aérés ou augmenter sa capacité d'accueil lors de ses centres aérés d'été. Ceci s'applique également à notre demande d'engagement d'un animateur socioculturel supplémentaire pour étoffer l'offre du Centre de Loisirs avec, par exemple, la possibilité de créer un secteur pré-adolescents: accueil des enfants de la 5P à la 8P sur des mercredis après-midi, des soirées ou des samedis avec des activités régulières.

Ci-contre, deux tableaux qui présentent, avec chiffres à l'appui, une projection, souhaitée à l'avenir, de la répartition des heures moniteurs en lien avec la programmation socioculturelle du Centre de Loisirs. Nous souhaiterions pouvoir bénéficier de 1848 heures moniteurs par an ce qui rejoint notre demande budgétaire faite fin 2018.

Convivialité...

**TABLEAUX REPRÉSENTATIFS DU BESOIN EN
HEURES MONITEURS pour le CLV**

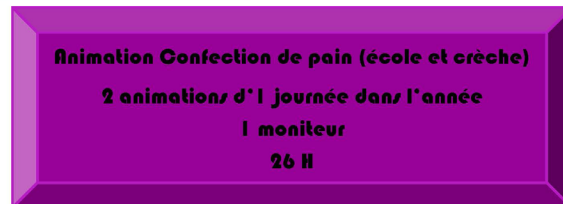
SECTEUR ENFANTS



TOTAL POUR LE SECTEUR ENFANTS: 1 559 HEURES

Réponse à une partie d'un besoin des familles habitant Veyrier

SECTEUR TOUT PUBLIC



TOTAL DES HEURES POUR LE SECTEUR TOUT PUBLIC: 289H

Perspectives

Actuellement, le Centre de Loisirs n'est pas encore en mesure de concrétiser l'entièreté de son projet institutionnel et doit opérer des choix prioritaires concernant sa programmation socioculturelle.

Le Centre de Loisirs souhaiterait pouvoir augmenter sa dotation actuelle du personnel en proposant une augmentation de 20% pour le poste de secrétaire-comptable pour l'exécution du cahier des charges du poste administratif et ainsi diminuer la surcharge administrative sur l'équipe d'animation, augmenter de 700 heures le poste de moniteur pour la réalisation de tous les différents projets du CLV et proposer un poste supplémentaire au sein de l'équipe d'animation avec l'engagement d'un troisième animateur/trice à 70% afin de pouvoir développer le secteur enfant, pré-adolescent/adolescent dans la continuité des Accueils enfants du Mercredi des Mômes (de la 1P à la 5P).

Ces propositions se retrouvent dans le budget que le Centre de Loisirs a présenté à la Commune en juin 2018.

1.3.1 Clins d'oeil

Natacha ou la gardienne des finances

Après 2 ans de course après les chiffres, les factures, les paiements et les budgets, notre dévouée comptable-secrétaire a décidé de prendre le large pour voguer vers l'un de ses rêves et s'accomplir avec une nouvelle identité professionnelle.

Nous la remercions pour tout le travail accompli et pour avoir relevé ce défi d'un poste administratif minime qui lui a demandé d'opérer sans cesse des choix pour effectuer les tâches nécessaires à l'exécution de son cahier des charges !

Emilio ou le Bonhomme Hiver

Les deux premières éditions du Bonhomme Hiver du CLV ont bénéficié grandement de l'ingéniosité et de la créativité de ce bricoleur hors-pair et après son oiseau à roulette de 2018, Emilio a décidé de nous quitter pour concentrer son travail près de chez lui. Nous le remercions et lui souhaitons bonne route !

2 Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis

2.1 Objectifs prioritaires 2018

L'objectif principal de l'association du Centre de Loisirs pour 2018 est de poursuivre ses activités et de maintenir ses prestations afin de conserver les liens tissés avec le public et les habitants de la Commune. L'association souhaite également poursuivre sa collaboration avec la Commune, améliorer et enrichir sa communication en vue de la signature d'une Convention Tripartite axée sur une vision - la plus partagée possible - sur les enjeux communs d'une politique de cohésion sociale. Elle souhaite également, dans un avenir proche, pouvoir bénéficier de locaux plus spacieux et adaptés aux activités d'un Centre de Loisirs et obtenir un budget supplémentaire en adéquation avec son projet associatif et institutionnel. Pour ceci, le Centre de Loisirs souhaite travailler sur sa communication avec les élus afin d'enrichir le dialogue et la compréhension d'une telle structure associative.

L'association souhaite également poursuivre son travail associatif et valider avec la Fédération des Centres de loisirs (FCLR) son projet institutionnel et rejoindre ainsi les 46 autres Centres de loisirs, Maisons de Quartier et/ou Jardin Robinson membres qui ont accompli ce processus.



3 Les activités enfants

Dans le cadre du temps libre de l'enfant, en tant que moments distincts de ceux vécus en famille et à l'école, l'action du Centre de loisirs vise à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant.

Elle prend en compte son individualité et son environnement familial et socioculturel. Elle s'appuie sur la valorisation du non-obligatoire, sur les notions d'autonomie et de choix de vie ainsi que sur la vie en groupe, en privilégiant l'accueil et l'écoute, le jeu, l'expérimentation et les expériences relationnelles.

Objectifs

- Contribuer à répondre aux besoins pédagogiques, sociaux et socioculturels des enfants, prioritairement de ceux en âge de scolarité primaire et de leurs parents/famille.
- Donner un sens constructif au temps libre : découvrir, créer, jouer, ne rien faire, rêvasser, vivre en collectivité, etc.

- Mettre en place des espaces et des occasions de socialisation, d'harmonisation des règles de vie collective, de responsabilisation et d'autonomie.
- Développer le partenariat avec et entre les parents.

3.1 Mercredis des mômes

L'accueil sur inscription lors des « Mercredis des mômes » est une prise en charge qui a la volonté d'offrir aux familles des activités socioculturelles sur les temps hors-scolaire pour des enfants âgés de 4 à 12 ans sur le modèle des centres aérés d'été. Notre capacité d'accueil – en tenant compte de nos locaux et de notre dotation en heures moniteurs – est de 16 enfants.

Nous avons pu accueillir - durant le premier semestre - 26 enfants qui ont bénéficié de l'organisation « souple » de 2017 avec des inscriptions à la carte ou à l'année, pour une prise en charge de 11h30 à 18h.



Dès la rentrée scolaire, en septembre 2018, et après un sondage effectué auprès des familles durant l'année, nous avons modifié nos horaires des Mercredis des mômes pour pouvoir répondre à la demande des familles à une prise en charge sur la journée de 8h à 18h pour des enfants scolarisés de la 1P à la 4P (enfants de 4 à 7-8 ans). La priorité a été donnée aux habitants et travailleurs sur la commune qui souhaitent inscrire leurs enfants sur toute l'année scolaire.

Dès le deuxième semestre, Les Mercredis des mômes ont affiché complet et une liste d'attente s'est mise en place dès les inscriptions du mois de mai.

Durant les vacances de Pâques, des travaux dans la cuisine du CLV ont été faits et nous bénéficions maintenant de 4 plaques, d'un four et d'un lave-vaisselle. Ceci a grandement facilité la réalisation des repas durant l'activité incluant l'équipe d'animation, soit 19 personnes au total.

Bilan

Cette année, nous avons pu conduire cette activité avec 16 enfants et faire découvrir la dynamique particulière des « Mercredis des mômes » à plusieurs familles veyrites. Une charte a été établie avec les enfants pour s'accorder sur des valeurs et des règles communes et créer ainsi un climat de confiance et de sécurité affective.

Un tel groupe dans ces locaux nous ont rapidement fait prendre conscience qu'ils demandent passablement d'adaptabilité du fait qu'ils n'ont pas été conçus pour accueillir un Centre de Loisirs. Font défaut, notamment, une bonne insonorisation des lieux, un vestiaire, une salle qui peut se fermer, un bureau qui garantit plus de confidentialité lors d'entretiens avec les parents ainsi qu'un espace extérieur sécurisé attenant aux locaux. Par conséquent, nous utilisons énormément l'espace publique et sortons un maximum. Telles les « récréations scolaires », le parc de la Mouille fait souvent office de cour du Centre de Loisirs pour se défouler et jouer en plein air.

Depuis l'automne 2018, nous avons pu bénéficier de la petite salle de gym de l'école Grand-Salève

sur quatre après-midis: une aubaine pour faire des jeux de balles, des parcours et divers sports d'équipe.

Les diverses expériences de groupe furent riches: concerts, spectacles de marionnettes ou théâtre, sorties au Salève avec le téléphérique, balades et Land'art dans la nature au bord de l'Arve, discussions philosophiques avec Profilo, éveil corporels avec Maïke dans le Dojo, montage du Triporteur du CLV avec colle et visseuse, ateliers culinaires et artistiques, participation à l'expo « pantins de fils » de la Maison de la créativité, projections des courts-métrages de Filmarcito et de CinéPrim's,



Prévention...

sorties au Musée d'art et d'histoire, collaboration intergénérationnelle avec l'EMS des Châtaigniers, repas pris ensemble à l'EMS, visite du jardin par des résidents et atelier plantation d'ail et d'échalotes, découverte des Jardins de Vessy, des plantes sauvages et confection de tisanes, initiation à la Capoeira avec Jefferson, initiation au Wing Tsun avec Pierre Lambert et participation à une Mega Flashmob organisée et proposée par la MQ de la Jonction sur

le thème d'Halloween et le titre de Ghostbuster, à visionner sous le lien suivant: <https://youtu.be/fX-AbOmhSR9k>.

Les enfants ont également été ravis par des excursions très réussies: à la piscine de VitamParc, aux salles d'escalade de Vétraz-Monthoux, dans les filets de pêche de Fil en Vol, au centre Pro Natura du Vallon et au bord de l'Allondon.



Perspectives

Forte de l'expérience de 2018, l'équipe d'animation souhaite reconduire les « Mercredis des mômes » en privilégiant désormais le nouvel horaire 8h-18h qui correspond à une vraie demande des familles pour une prise en charge de leurs enfants à la journée. Elle souhaite poursuivre avec son programme d'animation et d'activités tournées vers la nature et les sorties culturelles en privilégiant les échanges et le respect entre les enfants.



Confiance...

3.2 L'Accueil libre dès la 5P durant les accueils tout public

L'Accueil libre est un espace supplémentaire donné aux enfants pour expérimenter un autre lieu que celui de l'école et de la famille en présence ou non (selon leur âge) de leurs parents. Ce moment est plus particulièrement destiné et adapté aux enfants vivant à proximité du Centre de Loisirs. C'est aussi un espace qui permet d'expérimenter un bout de son autonomie dès la 5P en co-signant avec ses parents un contrat et une charte pour venir ensuite à sa guise à l'Accueil libre les mardis et les jeudis. Durant ces accueils, on peut choisir de jouer librement, lire un livre, goûter, faire un bricolage, dessiner, faire un jeu de société, discuter, etc. Nous offrons cette possibilité aux enfants dès la 5P en présence d'une monitrice.

Cet espace reste majoritairement fréquenté par des enfants plus jeunes car bien souvent les enfants de la 5P ont déjà des occupations extrascolaires sur cette tranche horaire ou sont inscrits au parascolaire jusqu'à 18h.

3.3 Centre aéré

Notre capacité d'accueil a pu passer cette année de 24 places à 32 places grâce à une pétition lancée par des parents le jour des inscriptions en avril 2018 pour demander au Conseil administratif un budget supplémentaire pour la tenue des centres aérés d'été. La Commune a pu accéder à cette requête favorablement et répondre ainsi à un véritable besoin des familles.

Les centres aérés sont des moments privilégiés pour découvrir, explorer, jouer et bricoler. L'enfant peut choisir librement l'activité qui lui convient. La formation de différents petits groupes autour des activités favorise des expériences plus profondes que celles partagées au sein du grand collectif. Les centres aérés créent une belle dynamique tant au sein du groupe d'enfants, que dans les contacts avec les parents.

Objectifs principaux

- Répondre à la nécessité de prise en charge, rendre service aux parents qui travaillent et

aux familles qui ont peu de possibilités de vacances.

- Offrir un espace de socialisation, de prise en charge et de découvertes avec des activités culturelles ou de plein air et en lien avec la nature. Etre attentif à la personnalité de chaque enfant, observer son potentiel, ses difficultés, favoriser son épanouissement.
- Sensibiliser aux normes de la vie en groupe et en société. Développer son autonomie en observant et en apprenant.
- Offrir aux enfants des moments de vacances dans un espace naturel ou, du moins, dans lequel ils seraient en contact avec des éléments de la nature.
- Favoriser un lien à la nature dans le but de tendre vers l'appréciation de celle-ci et l'envie de la respecter.
- Viser le décroisement entre les différentes catégories sociales, les âges, les cultures.

Pédagogie...



3.3.1 Centre aéré d'été

Pour les enfants scolarisés de la 1P à la 8P ou âgés de 4 ans à 11 ans révolus. Du lundi au vendredi de 8h à 18h durant les 2 premières semaines de juillet et les 2 dernières d'août.

Fréquentation

32 enfants durant 4 semaines, avec une liste d'attente en moyenne de 10 enfants par semaine.

Bilan

Troisième édition de notre activité phare : les centres aérés d'été se sont à nouveau déroulés à l'école du Bois Gourmand, au sein de la cantine scolaire. Certains enfants retrouvaient déjà des repères connus avec l'installation des repas à l'intérieur de la salle, les ateliers sur l'extérieur, la poursuite du Totem et les multiples déplacements en ville ou à proximité de la forêt !

Nous avons, cette année, pu investir de manière plus formelle cet espace-forêt avec l'accord du propriétaire de cette parcelle, M. Bordier, qui nous

a autorisé à occuper ce lieu lors de nos centres aérés et de planter de manière pérenne notre Totem. Ceci également en accord avec le SEVE.

Avec l'augmentation du nombre de places, nous avons dû engager un quatrième moniteur sur la quinzaine d'août et avons fait le pari d'une vraie parité dans la constitution de nos équipes. Deux moniteurs ont travaillé sur les 4 semaines. Ce qui représente un vrai avantage dans la connaissance des lieux et la dynamique de l'équipe de moniteurs.

Cette activité emblématique des Centres de Loisirs et des Maisons de Quartier continue de remplir ses objectifs et permet à une grande diversité d'enfants de venir profiter de cette structure associative non loin de chez eux. Le centre aéré offre l'opportunité à des enfants de toute la commune de Veyrier de se rencontrer et favorise ainsi de nouvelles amitiés hors de son cercle connu. Il permet également de renforcer le tissu social en occasionnant la rencontre de parents d'horizons divers. Le bilan est à ce niveau très positif.

Le mélange des âges et des situations favorise des dynamiques de groupe très équilibrées et le développement d'activités variées permet à chacun d'expérimenter sa place, son intérêt et le développement de sa personnalité. La dynamique des centres aérés est restée la même que le premier été avec un rythme ponctué de rassemblements du matin et de l'après-midi, le tout entrecoupé d'ateliers divers, de balades, de sorties piscine et d'excursions.

Perspectives

Poursuivre nos recherches pour un terrain plus « naturel » et augmenter notre capacité d'accueil sur l'été dans le futur avec l'engagement d'un animateur/trice auxiliaire supplémentaire et de moniteurs pour répondre à la demande des familles sur les congés estivaux.

Bilan

Cette troisième édition des Centres aérés d'été du Centre de Loisirs de Veyrier, basée à la cantine de l'école de Bois-Gourmand a permis à des enfants soit de revenir dans une structure qu'ils con-

naissaient déjà ou à d'autres de la découvrir. Nous avons vécu en juillet comme en août, des semaines très dynamiques avec une belle météo très chaude qui nous a demandé de nous déplacer souvent vers des zones ombragées et fraîches tels que des parcs, piscines et l'espace forêt. Cela a demandé passablement d'organisation et de logistique pour nous déplacer avec les enfants en TPG et beaucoup de souplesse au cuisinier qui suivait notre programmation avec des repas emportés ou livrés sur place.

Nous avons profité également sur nos excursions du mercredi des joies de la baignade dans les lacs Brenet et Léman avec bouées géantes, bateau gonflable et stand up paddle pour la joie de tous ! La créativité a été aussi de mise avec la spontanéité des enfants soutenus par l'équipe de moniteurs avec un défilé très vintage et des spectacles informels montés de toutes pièces par les enfants faisant preuve de nombreux talents cachés.

Nous avons également bénéficié grandement des quatre interventions de l'artiste/architecte Irene Gil avec ses propositions créatives au sein de la forêt pour fabriquer du mobilier avec des fils de coton. Les

enfants ont ainsi pu fabriquer des balançoires, des hamacs, des cabanes et pu se cacher au sein de troncs et se rendre ainsi invisibles. Ils ont également expérimenté le tissage et la construction de pyramides avec bouts de bois et fils de coton; un vrai plaisir ! Un petit livre a été créé pour l'occasion intitulé: « Fils en Folie » vendu à la rentrée de septembre lors de l'Apéro de la rentrée.

Perspectives

Poursuivre notre programmation du centre aéré avec des interventions autour de la nature et de l'art afin de faire découvrir d'autres réalités aux enfants et les sensibiliser à ces mondes. Poursuivre notre quête d'un terrain naturel pour sortir de cette cour en béton de Bois-Gourmand, qui fait effet de serre lors des grosses chaleurs et qui écorche les genoux des enfants lors de chutes !



3.3.2 Centre aéré d'octobre

Destiné aux enfants scolarisés de la 1P à la 8P (4 ans à 11 ans révolus), du lundi au vendredi de 8h à 18h dans les locaux du Centre de Loisirs

Fréquentation

15 enfants / 16 places

Bilan

Cette année le centre aéré d'octobre a pu se dérouler avec 15 inscrits sur 16 places disponibles et ainsi inaugurer une première édition au sein de nos locaux. Notre premier choix était d'occuper pour ce centre aéré la salle communale et sa buvette pour profiter pleinement de son extérieur avec le parc à proximité mais malheureusement le lieu n'était pas disponible.

Vivre au sein de nos locaux durant toute une semaine nous a demandé passablement de dynamisme avec des enfants très jeunes qui ont besoin de beaucoup bouger. Les locaux ne pouvant offrir un véritable espace bricolage ou jeux pour 15 en-

fants, l'équipe a pensé cette première programmation d'automne en invitant une intervenante pour un atelier cinéma sur trois matinées en plus d'activités sur l'extérieur (balades, musée, piscine) et une excursion au Château de Gruyère.

Ce fut un plus de se retrouver dans le centre du village pour accéder aux différentes aires de jeux et de la proximité de balades à faire dans le Petit Veyrier ou utiliser la proximité du bus avec des enfants de 4 ans lors de nos déplacements. En effet, l'écart d'âge 4-11 ans reste important et demande beaucoup d'adaptation à l'équipe qui doit souvent penser à scinder le groupe d'enfants en deux pour adapter au mieux ses activités au rythme de chaque enfant.

Un espace extérieur a fait défaut à l'équipe d'animation dans ces temps de transition, et demandait beaucoup de vigilance lorsque les enfants utilisaient le petit espace devant notre Centre de Loisirs avec la proximité de la route et des habitations voisines.

Un petit film d'animation intitulé : « La Boum » a pu se



concrétiser avec le soutien de l'intervenante Sarah Gabay pour la partie montage, il sera mis en ligne directement sur notre site afin que les enfants du centre aéré puissent le partager avec leurs familles.

Perspectives

Le Centre de Loisirs souhaite réitérer son offre pour octobre 2019 et espère, cette fois-ci, pouvoir bénéficier des locaux de l'ancienne salle communale avec son parc, situation plus adaptée pour la dynamique de ce petit centre aéré que le Centre de Loisirs et/ou la cantine de l'école du Bois-Gourmand pour laquelle il faudrait entreprendre un déménagement conséquent de matériel pour une seule semaine.

3.3.3 Recherche de terrain

Nous poursuivons notre souhait de pouvoir accueillir les enfants dans un cadre offrant un grand espace végétalisé parce que nous estimons qu'il est important, nécessaire et agréable de faire bénéficier à ces derniers des bienfaits de la nature durant leurs vacances de la belle saison et de sortir d'un cadre scolaire et bétonné comme celui du préau de l'école de Bois-Gourmand.

Perspectives

Poursuivre nos démarches et contacts pour pouvoir obtenir un espace végétalisé via une solution communale, institutionnelle ou privée. Si nous ne parvenons pas à trouver un terrain nous poursuivrons les centres aérés avec ce côté plus bohème et nos déplacements vers les espaces verts extérieurs adéquats pour les enfants sur la période estivale.



Écoute...

4 Tout public

4.1 Accueil tout public et permanence Infos

Le concept même d'Accueil tout public reste encore méconnu du public et désigne, dans la culture des Maisons de Quartier et Centres de Loisirs, un temps d'accueil informel où peuvent se côtoyer différents publics (adultes, aînés, jeunes et enfants) pour un moment d'information, d'échange, de jeux ou d'activités avec des ateliers spécifiques que peut proposer une monitrice ou une personne bénévole. Lors de ces temps d'ouvertures nous privilégions l'accueil et le dialogue.

Les Accueils tout public sont la première interface avec les habitants pour partager notre lieu et notre projet institutionnel, ils peuvent favoriser les rencontres intergénérationnelles et l'autonomie des enfants qui fréquenteraient nos accueils.

Le Centre de Loisirs a vocation d'accueillir, au sein de ses murs, tous les publics et souhaite offrir un accueil intergénérationnel et interculturel ouvert à tous.



Un espace dans lequel chacun est libre d'y trouver ce qu'il souhaite, soit un temps de pause dans sa journée, un lieu intégrant et sociabilisant, un temps pour échanger, s'informer, jouer, etc.

Cette année nous avons programmé deux moments pour les Accueils Tout Public et la permanence infos:

Les mardis et jeudis de 16h à 18h

Et les mardis et jeudis de 14h à 18h fonctionnant également comme une permanence info

Si, durant les nombreux accueils et permanences info de cette année 2018, nous avons :

- renseigné sur le programme, les activités et les possibles projets du Centre de Loisirs des habitants de Veyrier,
- rencontré des personnes intéressées à faire du bénévolat pour le Centre de Loisirs, à devenir membres de l'association, à faire naître des projets tels que « Les repas du Monde »,
- démarré des animations créatives sur quelques jeudis d'automne et d'hiver pour « enrichir » les moments d'accueils tout public ; décorations de Noël et biscuits de Noël,
- accueilli la fleuriste, Caroline Dusonchet, et Mme Sylvie Reverdin pour un atelier « couronnes de l'Avent »,
- testé le déplacement jusqu'au Grand-Donzel du tout nouveau Triporteur,
- déplacé certains accueils du mois de mai dans le parc de la Mouille,
- offert beaucoup de morceaux de pommes, de biscuits et de verres d'eau,
- vu des enfants de 0 à 4 ans jouer, entrer en contact, sociabiliser, dessiner et bricoler,

- répondu aux parents : « oui, il reste de la place pour le centre aéré d'octobre », « non, les centres aérés d'été et les Mercredis des Mêmes sont complets. Je peux vous inscrire sur la liste d'attente », « Non, nous ne pouvons pas louer nos locaux »,
- accueilli entre 3 et 5 enfants ayant 8 ans révolus en accueil libre,
- stimulé le dialogue, observé, discuté, posé des règles,

nous avons surtout eu beaucoup de plaisir et passé des moments conviviaux avec des mamans ou nounous et des enfants de 0 à 7 ans dans la période très froide de l'hiver.

Avec les beaux jours, la fréquentation des parcs à proximité augmente et les accueils, de facto, ne répondent plus forcément à un besoin. Ce constat étant fait, nous avons décidé pour l'année scolaire 2018-2019, de proposer des accueils tout public à l'intérieur de octobre à fin avril et d'établir un programme d'animations extérieures pour les mois de mai, juin et septembre à l'aide de notre nouveau Triporteur (charrette) qui proposera des jeux ex-

térieurs, la possibilité de dessiner et de bricoler dans les parcs et sur l'ensemble du territoire communal : les Tournettes, les Beaux-Champs, le Grand-Donzel, l'école de Pinchat, l'école de Bois-Gourmand, le parc de la Mouille, etc.

En dehors de ces moments, l'équipe d'animation répond, sur ses heures de travail, au téléphone ou à des visites spontanées des habitants au sein de ses locaux.

Bilan

Tant que les grands froids hivernaux n'ont pas pointé leur nez, la fréquentation se fait rare durant les Accueils Tout Public. Ceci peut s'expliquer, comme déjà évoqué, par la disparité des bourgs sur la commune de Veyrier, l'emplacement du lieu du Centre de Loisirs, l'offre qui n'est peut-être pas encore suffisamment connue de tout un chacun et le concept qui n'est pas encore dans les habitudes des habitants de Veyrier. De plus, le parascolaire accueille passablement d'enfants sur ces moments périscolaires et à cela s'ajoute les nombreuses activités extrascolaires suivies par les enfants. Toutefois,

nous notons une fréquentation plus élevée lors des ateliers créatifs programmés.

Perspectives

Le Centre de Loisirs a souhaité s'adapter à cette fréquentation en organisant les accueils en fonction des saisons. Dès septembre 2018, les accueils au sein des locaux ont lieu d'octobre à fin avril puis, circulera au sein de la Commune (parcs et préaux des écoles) le Triporteur, avec jeux et sirops, dès la belle saison (en septembre puis de mai à juin) ceci afin de continuer à communiquer sur son existence ; sa programmation et toucher le public de Vessy et du plateau de Pinchat.



4.2 Mise à disposition de nos locaux

Actuellement, le bail signé avec la Commune par le Centre de Loisirs ne nous autorise pas à louer l'espace du rez sur des week-ends pour, par exemple, des anniversaires ou autres réunions familiales. Cependant, la Commune nous a autorisé à poursuivre notre programmation socioculturelle avec la proposition d'Ateliers du samedi animés par des intervenants extérieurs. Ces ateliers se déroulent de manière ponctuelle avec un horaire du matin et/ou de l'après-midi.

Fréquentation

Les locaux sont actuellement occupés uniquement par nos activités, les Cours & Ateliers, les Ateliers du samedi et nos réunions associatives.

Perspectives

Nous souhaitons dans le futur offrir aux habitants la possibilité de se réunir au Centre de loisirs pour des réunions informelles, réunions familiales et des anniversaires, car c'est véritablement une salle chaleureuse et agréable à vivre et parce que, sur le Canton

de Genève, de nombreuses autres MQ et Centres de loisirs pratiquent des locations à des prix associatifs avantageux pour de nombreuses familles. Cela représente également pour l'équipe d'animation une très belle opportunité pour entrer en contact avec les habitants et familles qui ne fréquentent pas les activités du CLV. Nous souhaitons réitérer notre demande à la Commune afin de pouvoir modifier cette clause dans la convention signée pour la mise à disposition des locaux du Centre de Loisirs.

4.3 Cours & Ateliers

Cette année, une programmation de Cours & Ateliers pour enfants et adultes s'est poursuivie. Nous rejoignons ainsi nos collègues des Centres de Loisirs et Maisons de Quartiers qui offrent aux habitants une palette d'activités permettant à différents publics de se croiser et de faire vivre ce lieu à d'autres moments de la journée et offrir des opportunités de découvertes culturelles.

Le Centre de Loisirs, en partenariat avec des professeurs indépendants, offre aux habitants une programmation socioculturelle de Cours & Ateliers

que le Centre de Loisirs coordonne au sein de ses locaux. Rythmés sur l'année scolaire, les cours et ateliers suivent leur programme de septembre à juin. En septembre 2018, sont venus s'ajouter, aux cours de chant, modelage, peinture et atelier d'écriture intergénérationnel, des ateliers du samedi pour enfants : Cupcakes, Architecture et Pleine Conscience. Une programmation variée donnant l'opportunité aux familles de découvrir différents mediums.

Pour l'heure, pour des raisons budgétaires et de dotation en personnel administratif, ces cours ne peuvent être subventionnés comme c'est le cas dans d'autres MQ. La gestion administrative et engagements des intervenants avec gestion des salaires nécessiterait un temps de secrétariat que nous n'avons pas. Les intervenants des Cours & Ateliers gèrent la partie financière de leurs cours (ils sont engagés par le Centre de Loisirs comme intervenants indépendants) l'équipe d'animation se chargeant de la programmation, de la communication et des inscriptions des élèves en diffusant l'information sur son site internet et par le biais d'affiches et de flyers.

Les professeurs des Cours & Ateliers

Modelage enfants et adultes

Mariam M'Baye

Peinture enfants

Sigrid Belck

Cours de chant adultes

Xan White

Atelier d'écriture intergénérationnel

Adrien Jacot Descombes

Intervenants des Ateliers du samedi:

Ateliers cupcakes enfants

Sheila Kessia

Ateliers architecture enfants

Irene Gil

Ateliers enfants Pleine conscience

Chrystel Allender Monaco

Bilan

Ces cours & Ateliers permettent d'enrichir la programmation socioculturelle du Centre de Loisirs de manière créative en offrant une programmation aux habitants non loin de chez eux !

Certains cours se déclinent pour enfants et adultes avec une variation de prix entre 20.- et 25.- pour chaque cours (matériel compris). Le cours modelage pour adultes est en pause depuis septembre 2018, car il n'a pas eu suffisamment d'inscrits. Les ateliers enfants Pleine conscience n'ont pas pu démarrer mais une session dédiée aux adultes pourrait être proposée en 2019.

Nous avons pu démarrer les Cours avec un minimum de 4 inscriptions, ce qui offre une très grande qualité de présence au sein des ateliers proposés. Les enfants ont pu profiter des cours de peinture et de modelage, les adultes de l'atelier de chant, de modelage et d'écriture (dès 12 ans). L'atelier d'écriture, par volonté de l'intervenant, est gratuit avec une contribution à bien plaisir, au chapeau...

Ces cours sont une formidable opportunité d'amplifier notre réseau, de donner accès à notre lieu à

un public plus large et permet de multiplier des collaborations avec les profs qui, sous forme de troc, viennent participer à notre programmation socioculturelle 1x dans l'année.

Fréquentation

Les Cours de peinture et modelage enfants ont pu démarrer au même titre que le cours de chant adulte et l'atelier d'écriture intergénérationnel. Ces cours ont pu démarrer à minima avec 4 inscriptions. Certains ateliers du samedi ont pu démarrer en répondant ainsi à un besoin d'animation pour les familles durant les week-ends.

Perspectives

Poursuivre avec notre programmation et si possible l'enrichir de nouveaux intervenants. Nous souhaitons également pouvoir décliner l'offre avec des cours sous forme de stage sur un week-end formule particulièrement adaptée et demandée par les adultes. Nous souhaitons entamer en commission socioculturelle une réflexion sur comment subventionner une partie de cette offre dans l'optique de les rendre plus accessibles et dans l'idée d'un accès pour tous à la culture, idée chère à l'associatif !



4.4 Semaine Découverte des Cours & Ateliers

Une première Semaine Découverte a pu se dérouler à la fin du mois de mai, donnant l'opportunité aux différents professeurs/intervenants de se rencontrer et aux élèves de chaque Cours/Ateliers de découvrir leurs travaux ! Les travaux de peinture faits par les élèves ont ainsi pu décorer nos murs ainsi que l'exposition des objets sortis des cours de modelage. Un texte composé lors de l'Atelier d'écriture a pu être lu et partagé par une jeune fille de 12 ans, ainsi que la lecture de haïkus de l'intervenant de l'Atelier d'écriture qui ont touché nombres de ceux qui se trouvaient présents dans la salle. Nous remercions ici tous les intervenants qui ont donné de leurs temps pour cette première édition ! Cette fenêtre a permis de rendre visible le travail accompli durant les Cours & Ateliers cette année ainsi que la rencontre des différents usagers et intervenants des cours. Formule qui sera sans doute répétée l'année prochaine.

5 Projets socioculturels

A travers ces projets socioculturels, le Centre de Loisirs crée des opportunités de mixité sociale, d'échanges et de rencontres. Il promeut ses valeurs à travers des projets en lien avec le développement durable, l'ouverture à l'autre, l'accès à l'information, la culture pour tous.

En 2018 nous avons reconduit certains de nos projets:

- Le Petit Black Movie
- Le Bonhomme Hiver
- La Journée pour la Terre

5.1 Petit Black Movie

samedi 28 janvier

Festival bien connu à Genève qui fait désormais également escale depuis plusieurs années au sein de différentes Maisons de Quartiers et/ou Centres de Loisirs pour faire connaître au public la richesse de court-métrages d'animations du monde.

Le Centre de Loisirs a choisi lui aussi de faire partie de ce « Tour du Monde » animé en proposant une halte d'une après-midi avec un goûter et la fabrication d'un petit cinéma en carton afin d'expliquer aux enfants le principe de l'animation d'images. Nous remercions nos deux moniteurs, Veronica et Gary qui ont proposé cet atelier créatif et éducatif avant la projection, à l'étage.

Le Centre de Loisirs est victime de son succès et ses locaux ne peuvent accueillir tout le public. Pour cette seconde édition nous étions vraiment à l'étroit. Il nous faudra trouver un espace plus confortable pour 2019.

Fréquentation

Une quinzaine d'adultes venus avec une vingtaine d'enfants.

Perspectives

Réitérer cette collaboration avec le Festival Black Movie et fidéliser un public à la découverte de ces petits bijoux de l'animation. Nous projetons de faire la prochaine édition dans un espace plus grand.



5.2 Fête du Bonhomme Hiver

jeudi 22 mars 2018

Pour cette deuxième édition nous avons pu imaginer un Atelier création de badges, une dame du Cirque qui venait récolter vos secrets pour les brûler ensuite dans la gueule du Bonhomme Hiver, une fanfare latino du nom de Palenque pour nous réchauffer car cette année la météo était frileuse -mais sans pluie- et la figure du Bonhomme Hiver, après avoir paradé, a pu brûler avec tous ses appareils pour le plus grand bonheur des enfants !

Bilan

Nous avons collaboré à nouveau avec les petites mains du parascolaire par le biais d'ateliers et organisé un atelier tout public dans nos locaux un samedi après-midi du mois de mars qui a rencontré beaucoup de succès. Ainsi, certains avaient déjà pu découvrir la figure du Bonhomme Hiver avant qu'il ne brûle sous le regard attentif des pompiers qui, pour la plus grande joie des tout-petits, ont allumé leurs lances à eau pour éteindre les étincelles qui virevoltaient ici et là avec le vent qui était bien présent !



L'équipe du DIP et son éducateur avec des jeunes en réinsertion nous ont concocté pour la deuxième édition un risotto aux bolets très réussi.

Cette année, il a été plus compliqué pour nos moniteurs de bricoler la figure du Bonhomme Hiver dans nos locaux dû à la présence de nos activités et de nos Cours & Ateliers. L'espace devenant de plus en plus restreint au fur et à mesure que l'événement se rapprochait, nous ne pouvions plus « ranger » la figure du Bonhomme Hiver dans un coin de nos locaux et la rendre invisible !

Fréquentation

Public intergénérationnel, environ 300 personnes sur la manifestation.

Perspectives

Nous souhaitons réitérer l'expérience du partenariat avec le parascolaire via des ateliers mis sur pied pour la fabrication de la figure, et poursuivre avec un Atelier ouvert au public le samedi précédent la manifestation.

5.3 Journée pour la Terre

Deuxième édition d'une Journée pour la Terre pour sensibiliser le public au développement durable le tout à travers une programmation ponctuée d'ateliers créatifs : baumes à lèvres, masques, modelage, saponification à froid, gratifieria pour les enfants, conte dansé et joué par la Compagnie Reflexe, de la présence de l'illustratrice Adrienne Barman et sa drôle d'encyclopédie végétale et de balades en calèche guidées par Laure Chavaz.

Nous avons également pu collaborer avec la Ludothèque et ses jeux en bois très appréciés, l'équipe d'animation de l'EMS des Châtaigniers et ses résidents qui ont animé un stand de plantations dans des pots de récup en bouteilles de pet et l'intervention de deux de nos profs des Cours & Ateliers pour un Atelier modelage et un chœur avec les élèves du cours de chant et leur répertoire très éclectique et entraînant.

Bilan

Cette promenade d'arbres invite à une journée créative et bucolique et offre l'opportunité de se



retrouver autour de la thématique de l'environnement et d'apprécier ce lieu non-uniquement comme lieu de passage, mais de s'y arrêter et rencontrer ses pairs dans un cadre convivial.

Tous les ateliers ont été très appréciés ainsi que la présence de la Ludothèque qui a permis aux plus jeunes d'y trouver aussi leur compte ! La Balade en calèche a permis aux plus anciens de se déplacer sans trop de peine et voir le bourg sous un autre regard, les familles étaient aussi de la partie ! Les habitants ont savouré les pizzas végétariennes au feu de bois de Jérémie qui étaient un vrai régal pour tous ! Cet événement n'a pas encore rencontré le même succès en terme de fréquentation que celui de la fête du Bonhomme Hiver, mais a ravi ceux qui s'étaient déplacés pour cette journée.

Fréquentation

Public familial sur la journée, une septantaine de personnes.

Perspectives

Alterner ce projet tous les deux ans pour créer aussi d'autres événements dans l'espace public au sein de la Commune.

5.4 Perspectives pour 2019

En 2019, le Centre de Loisirs souhaite poursuivre avec une programmation socioculturelle en s'appuyant sur ses bilans tout en laissant des portes ouvertes à de nouveaux projets qui pourraient surgir en cours de route et ainsi laisser « des espaces en friche » pour que les habitants puissent également s'approprier une partie de la programmation d'animation du Centre de Loisirs !

En effet, l'animation socioculturelle est forte de propositions mais se doit aussi de laisser au sein de sa programmation quelques pages blanches afin de pouvoir les écrire en partenariat avec les habitants de la commune et/ou d'autres partenaires. C'est ainsi aussi que la citoyenneté peut se vivre de manière vivante et rattachée à un territoire.



Bien vivre ensemble...



6 Réseaux et collaborations

Cette année nous avons pu créer deux nouveaux partenariats avec l'équipe d'animation de l'EMS des Châtaigniers pour notre Journée pour la Terre ainsi que l'APCV (Association des parents d'élèves) pour une programmation de Café-parents et nous en sommes ravis.

Nous avons également poursuivi nos contacts et collaborations avec nos premiers partenaires tels que l'équipe des TSHM, le Fil d'Argent, le parascolaire de la commune de Veyrier et les établissements scolaires de Veyrier pour la diffusion de notre programme. Il faut relever également que nous travaillons en étroite collaboration avec la Mairie pour l'affichage de nos flyers, pour nos autorisations, pour nos différents projets dans l'espace public, pour la logistique avec les demandes de matériel durant nos manifestations, pour les locations de salle et mise à disposition de la cantine de l'école du Bois-Gourmand pour nos centres aérés d'été.

Par ailleurs, un processus important a été initié avec la future signature d'une Convention Tripartite pour 2019 entre le Centre de Loisirs, la Commune et la FASE. Cette Convention posera les premiers jalons pour un véritable partenariat sur le long terme sur les enjeux sociaux du Centre de Loisirs. En parallèle, le comité du Centre de Loisirs va valider par l'entremise de la FCLR son projet institutionnel et ainsi rejoindre tous ses autres collègues.

6.1 Convention Tripartite

Après deux ans d'existence, le Centre de Loisirs, en partenariat avec la Commune et la FASE, va signer une Convention Tripartite qui va orienter les axes prioritaires sur 5 ans de sa politique sociale. Ce document permettra de mettre noir sur blanc des objectifs communs des partenaires pour une vision - la plus partagée possible - d'une politique commune de cohésion sociale. Ce document permet de mettre en avant les besoins et souhaits des trois entités afin de collaborer ensemble sur des objectifs communs pour aboutir ensuite à la signature de ce document.

C'est là une opportunité de dialogue et d'échanges sur un objet commun : le bien vivre des habitants de la Commune avec la mise à disposition d'un Centre de Loisirs et de ses prestations au public.

6.2 Validation du projet institutionnel par la FCLR

Le Centre de Loisirs va rejoindre ses 47 autres homologues des Maisons de Quartiers, Centres de Loisirs, Jardins Robinsons et pour ceci doit également faire valider son projet institutionnel via, cette fois-ci, la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres regroupant tous les comités des différents lieux Fase. Un travail qui sera effectué par les membres de comité et l'équipe d'animation lors de séances qui vont s'échelonner entre 2018 et 2019.

6.3 Coordination de travailleurs sociaux sur la commune

Le Centre de Loisirs s'est implanté au sein d'un territoire et avait besoin de se relier à ses différents partenaires sociaux. Il a donc souhaité mettre sur pied une coordination de travailleurs sociaux regroupant différents partenaires sur un même territoire dans le but d'échanger sur nos problématiques et imaginer, par la suite, de nouvelles collaborations et/ou synergies communes sur certains projets.

Nous poursuivons nos réunions avec nos collègues (travailleur/euse social hors-murs, conseiller/ère social, animateur/trice socioculturel, éducateur/trice, assistant/e social, etc.) dans le but de favoriser nos échanges d'informations et nos actualités.

Bilan

Ces réunions sont très importantes. Elles permettent véritablement une meilleure connaissance des pratiques de chacun et sont de véritables accélérateurs si des collaborations devaient surgir par la suite. Elle

peut en tout temps accueillir de nouveaux partenaires sociaux qui en feraient la demande. Cette année, nous avons pu nous réunir 3x ; en février, juin et septembre.

Perspectives

Par la suite, à l'instar du quartier du Vallon à Lausanne, nous pourrions rajouter un autre type de réunion regroupant cette fois-ci, sous forme de Forum citoyen, des travailleurs sociaux, des conseillers municipaux, des habitants, des urbanistes et des artistes, pour discuter à plusieurs voix de l'espace public à l'instar de ce qui se fait ailleurs (Commune de Meyrin, PAV Acacias la Praille) et ainsi recueillir la parole d'habitants en vue de transformations futures au sein de la Commune avec l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux logements.

6.4 La Vogue 2018

dimanche 23 septembre

Le Centre de Loisirs a rejoint la toute nouvelle proposition du comité de la Vogue; celui d'offrir un espace dédié aux enfants et aux familles durant cette fête.

Nous avons pris part de manière symbolique à ce rendez-vous incontournable en proposant avec Antonio, le dimanche après-midi, un atelier de sérigraphie avec impressions sur des sacs et t-shirts en coton.

Le Comité a tenu cette année le traditionnel Stand Café du Fil d'Argent pour pouvoir rendre également visible son existence et les actions du Centre de Loisirs.

Bilan

Participer à la Vogue en tant qu'association reste une belle opportunité pour rencontrer les habitants de la Commune, mais pour une prochaine édi-

tion- pour ce qui concerne l'animation d'un atelier -l'équipe souhaiterait le faire sur un samedi, car il y a plus de passage. Le comité quant à lui réfléchit à sa présence pour peut-être se retrouver plus près de l'équipe d'animation - afin d'avoir des échanges plus qualitatifs avec les habitants sur la programmation du Centre de Loisirs et ses enjeux, ce que ne permet pas toujours le Stand Café (volume sonore important sous la tente des associations).

Perspectives

L'équipe d'animation en accord avec le comité de la Vogue reviendra avec un Atelier afin de toucher un maximum de personnes et informer sur sa programmation socioculturelle. Nous sortirions pour l'occasion notre Triporteur avec flyers et sirop à volonté!

6.5 Cafés parents

Le Centre de Loisirs a collaboré en partenariat avec l'APCV (Association des parents d'élèves de la Commune de Veyrier) pour offrir à un public curieux des soirées thématiques sous forme de « Cafés parents » touchant principalement des questions autour de l'éducation. Pour trouver des intervenants

de qualité, les 2 associations n'ont pas hésité à contacter l'Ecole des parents, mais pour la première elles ont choisi une intervenante indépendante, Eugénie Monteiro, qui fit salle comble à la salle communale avec le sujet de « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent. Ecouter les enfants pour qu'ils nous parlent ». Suite à ce grand succès et étant confrontées, d'un, à la difficulté de trouver une grande salle et de deux, à la demande des intervenants de l'Ecole des parents de restreindre le public à 30 personnes afin de permettre une ambiance conviviale et favoriser les échanges entre les participants, nous avons fait les 3 Cafés parents suivants, sur inscriptions, et pour un maximum de 30 personnes, dans les locaux du CLV.

La seconde soirée avait comme thème « C'est la crise quand on éteint les écrans ». Elle était animée par Emilia Colombi Boggio et a réuni 24 personnes. La troisième, sur le harcèlement et la violence en milieu scolaire animée par Carolina Vasquez a été subventionnée par la FAPEO par le biais de l'APCV. Elle a également rencontré un franc succès, avec 22 auditeurs.

La dernière de l'année ajoutée en « last minute » par le CLV uniquement, portait sur la découverte de la Pleine conscience (Mindfulness) avec Chrystel Alender Monaco. 15 femmes ont participé.

L'organisation et les frais ont été partagés entre l'APCV et le CLV, ce qui amenuise la ligne budgétaire de ces soirées à thèmes et permet de toucher un public plus large.

Etant donné la bonne fréquentation des soirées « Café parents », il semblerait que cela réponde à une demande des habitants de Veyrier.

Perspectives

Continuer ce partenariat avec l'APCV sur 2 soirées par année car, en tant que bénévoles, plus leur fait trop. Le CLV souhaite compléter cette offre avec 2 soirées afin de parvenir à un total de 4 Cafés parents par année.

6.6 Apéro de la rentrée

Cette année le Centre de Loisirs a souhaité officialiser un moment de rencontres entre habitants, élus municipaux et la Commune afin de favoriser des échanges sur la programmation du Centre de Loisirs et répondre également à des questionnements autour de son existence, sa création et ses perspectives.

Bilan/Evaluation

Cet apéro a permis la vente du livre réalisé lors de nos centres aérés de l'été : « Fils en folie », revoir des familles dans un autre contexte plus associatif et ainsi leur montrer le travail réalisé tout au long de l'année et non uniquement à travers des centres aérés. Des élus sont venus et ont pu échanger avec des membres de l'équipe d'animation, du comité, ainsi qu'avec M. Gavillet, Mme Luthi et Mme Reverdin.

Perspectives

Continuer à proposer aux habitants ce moment convivial après la pause estivale et ainsi informer

de la suite de la programmation du Centre de Loisirs. Se rajoutera également la Semaine découverte des Cours & Ateliers afin de mélanger tous les publics du CLV.

6.7 Perspectives pour 2019

Nous souhaiterions pouvoir poursuivre en 2019 avec nos mêmes partenaires et ouvrir de nouvelles opportunités avec de nouvelles collaborations et/ou partenariats.

Nous ne perdons également pas de vue qu'une association est vivante car riche de ses membres, qu'ils soient actifs ou simplement membres de soutien, cela nous tient à cœur de garder cet équilibre précieux au sein de ce travail associatif et de ne pas s'essouffler à long terme ! L'idée étant également de proposer à nos membres de rejoindre bénévolement nos projets pour des coups de main ponctuels ou autres.



7 Communication

Avec la création du Centre de Loisirs, il a fallu penser à sa communication et à sa visibilité au sein de la Commune pour diffuser à un large public sa programmation socioculturelle. Nous avons désormais comme mediums : un site internet, un tout ménage annuel et des flyers pour communiquer tout au long de l'année notre programmation socioculturelle. Se rajoute à ceci des articles au sein du journal de Veyrier et notre newsletter à nos membres.

Perspectives

Nous souhaiterions, à l'instar du « Local des Jeunes » qui est signalé par un panneau au centre du village, obtenir l'équivalent pour le Centre de Loisirs, afin que tout un chacun puisse s'orienter de suite sur le Centre de Loisirs qui se fond ans le décor des habitations environnantes de par sa discrétion. Le souhait est également d'obtenir une vitrine devant notre Centre de Loisirs afin de ne pas multiplier l'affichage sur les vitres du Centre de Loisirs.

Réorganiser notre site internet pour pouvoir avoir un peu plus de contenu et de possibilité d'archivage



et changer notre adresse actuelle et faire le passage de la dénomination: ALR à CLV Centre de Loisirs et de Rencontres de Veyrier. Et peut-être penser à un seul document regroupant toutes les activités enfants sur l'année.

8 Bilans & Perspectives

L'année 2018 a permis de concrétiser et revivre certains projets et de constater que le Centre de Loisirs répond à des demandes d'habitants et poursuit avec enthousiasme sa mission de prévention et de cohésion sociale au sein de la Commune de Veyrier.

Elle a été une année à nouveau pleine de créativité, d'engagement associatif, de travail en réseau, de questionnements, de remises en question propre à toute nouvelle structure associative qui se crée. Nous gardons le même cap que celui du début ; celui de faire vivre avec dynamisme ce Centre de Loisirs !

La quête d'un terrain naturel pour les centres aérés d'été reste prioritaire ainsi que la possibilité de compléter l'équipe d'animation afin de développer d'autres secteurs, et l'augmentation également de notre poste de secrétariat-comptable pour décharger l'équipe d'animation de tâches administratives qui ne lui incombent pas.

Reste présent également le souhait de pouvoir offrir plus de places aux familles lors des centres aérés d'été car la demande est là, les parents se sont par ailleurs mobilisés pour cette problématique lors de nos inscriptions en avril via une pétition qui a pu être relayée à la Commune et entendue par les Conseillers municipaux et administratifs.

L'équipe d'animation reste aussi toujours attentive à laisser encore « des espaces en friche » pour créer de nouveaux projets ou relayer des souhaits des habitants de la Commune.

En filigrane toujours de nos réflexions : « Comment rester ouvert et créatif ? Comment susciter la participation et non uniquement la consommation d'activités ? Comment démocratiser une culture pour tous ? Comment rendre accessible au plus grand nombre la programmation de nos Cours & Ateliers ? Comment faire de ce Centre de Loisirs une maison pour tous ? Comment mieux accueillir pour favoriser des liens ? Comment promouvoir le vivre-ensemble, avec quelles actions ? Comment faire vivre toutes les voix de notre Comité ? Comment accompagner au mieux notre Comité dans

ce travail associatif ? Comment traduire au mieux sur le terrain notre projet institutionnel? ».

Et restent aussi encore des questionnements sur les enjeux et perspectives du Centre de Loisirs quand toutes les voix qui se font entendre sur la Commune ne semblent pas être toutes unanimes sur notre mission, voire notre légitimité en créant ainsi parfois un rapport de force qui peut épuiser les bénévoles du comité et l'équipe d'animation.

En effet, le travail accompli au sein de l'animation socioculturelle reste souvent invisible aux yeux de ceux qui souhaitent n'y voir que des activités d'animation en occultant toute la partie non-visible du travail effectué en amont : travail associatif, travail en réseaux, travail administratif et logistique, communication, travail de réflexion, travail de prévention, entretiens et suivi de moniteurs et suivi de stagiaires, temps de préparation des activités, rangements, achats, etc.

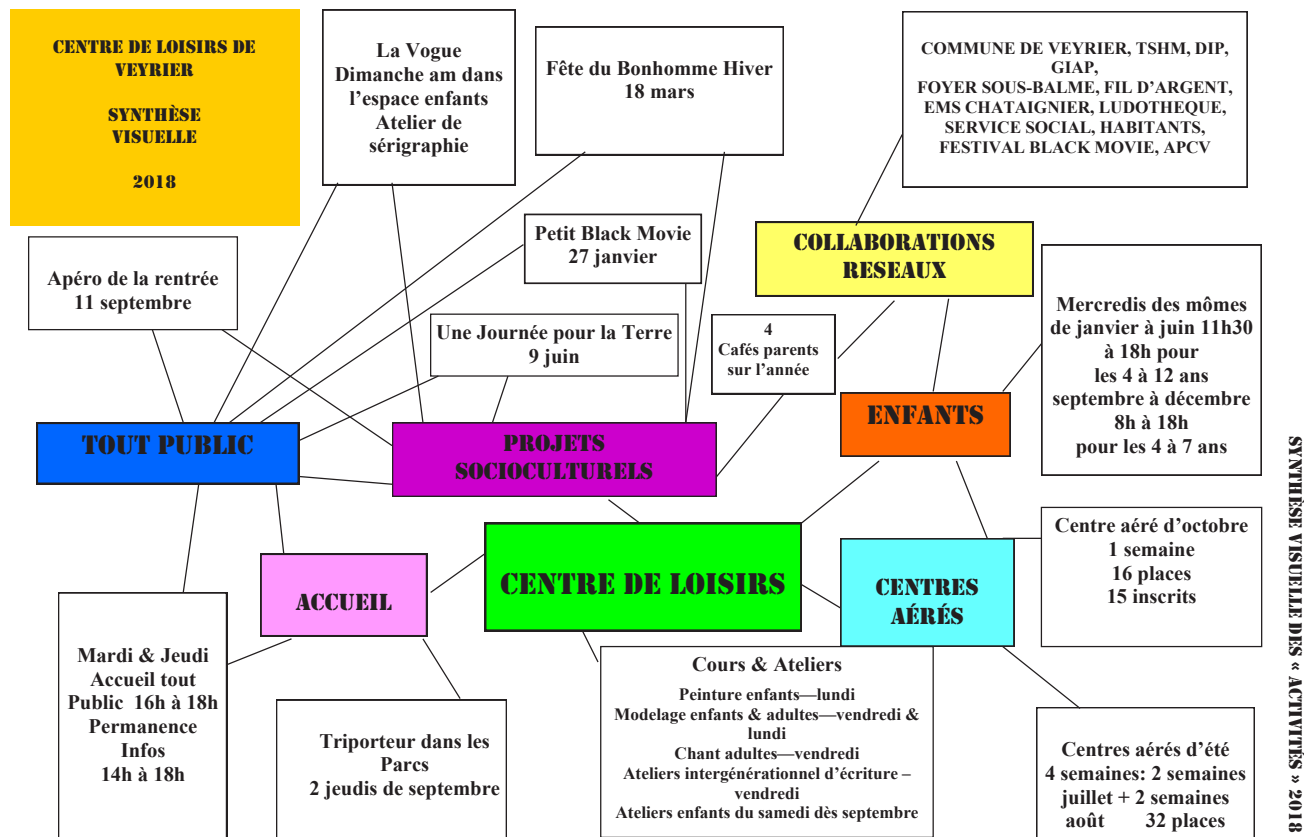
Ce travail de communication sur les enjeux et missions d'un Centre de Loisirs se fait à plusieurs voix et nous ne doutons pas que le travail en cours d'une

signature d'une Convention Tripartite apportera sa pierre dans cette communication et ce dialogue pour faire exister et faire rayonner au mieux ce Centre de Loisirs qui œuvre, et ne l'oublions pas, pour les habitants avant tout ! Nous poursuivrons encore l'année prochaine avec notre adage : « Se questionner, se remettre en question pour toujours mieux avancer ».



Bonne
humeur...

8.1 Synthèse visuelle



SYNTHÈSE VISUELLE DES « ACTIVITÉS » 2018

Centre de loisirs et de rencontres de Vevrier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	2018 CHF	2017 CHF
Actif circulant		
Liquidités		
Caisses	2'580.09	1'651.55
Compte postal	41'948.23	30'416.98
	44'528.32	32'068.53
Autres créances et stocks		
Débiteurs	3'050.00	0.00
Impôt anticipé	0.00	0.00
	3'050.00	0.00
Actifs transitoires		
Charges comptabilisées d'avance	160.30	144.00
Produits à recevoir	0.00	3'803.00
	160.30	3'947.00
Sous-total actif circulant	47'738.62	36'015.53
Actif immobilisé		
Mobilier (Valeur Comptable Nette)	0.00	0.00
Machines et matériel (VCN)	0.00	0.00
Matériel informatique (VCN)	6'013.85	2'904.50
Véhicules (VCN)	0.00	0.00
Matériel audiovisuel (VCN)	0.00	0.00
Equipement de bureau (VCN)	0.00	0.00
Sous-total actif immobilisé	6'013.85	2'904.50
TOTAL DE L'ACTIF	53'752.47	38'920.03

Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier

COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

RECETTES

	2018	2017
	CHF	CHF
Subv. cantonale non monétaire (pièce FASe)	109'244.60	87'461.95
Subv. communales monétaires (ordin. + extraord.)	39'300.00	50'000.00
Subv. communales non monétaires (pièces FASe)	128'381.00	136'665.00
Subv. communales culturelles monétaires (ord. + extraord.)	0.00	0.00
Valeur locative des locaux	22'674.00	22'674.00
Valeur des charges payées par des tiers	4'245.00	4'245.00
Autres subventions et dons	20.00	40.00
Dons Loterie romande	0.00	0.00
Participations des usagers	43'149.45	30'159.00
Produits des ventes	5'036.65	1'004.10
Dédommagements de tiers	0.00	0.00
Cotisations des membres + autres contributions CLV	3'146.65	2'855.00
Autres contributions (pièce FASe)	0.00	0.00
Revenus des biens	0.00	100.00
Dissolution des fonds d'investissement	88.60	0.00
Sous-total recettes	355'285.95	335'203.95

DEPENSES

Charges de personnel

	2018	2017
	CHF	CHF
Salaires payés par la FASe	211'787.60	195'524.15
Salaires payés par le centre	6'987.50	2'370.00
Charges sociales payées par la FASe	42'498.30	40'350.40
Charges sociales payées par le centre	249.40	202.20
Personnel remboursé à la FASe	15'393.00	6'397.15
Autres charges de personnel payées par la FASe	0.00	0.00
Elimination redondances Factures FASe	-16'660.30	-12'197.70
Autres charges de personnel payées par le centre	122.15	1'266.20
	260'387.65	233'912.40

Biens et services

Fournitures de bureau, documentation	11439.50	2'837.75
Mobilier, machines, véhicules	3'083.55	1'544.80
Energie et autres charges locales	0.00	0.00
Valeur des charges payées par des tiers	2'478.00	2'478.00
Autres fournitures et marchandises	23'653.97	17'284.25
Entretien des immeubles	2'698.51	1'914.40
Valeur de l'entretien locatif payé par des tiers	1'767.00	1'767.00
Entretien de l'objet mobilier	0.00	59.55
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	567.95	840.00
Valeurs locales des bâtiments payés par des tiers	22'674.00	22'674.00
Dédommagements	943.50	438.75
Prestations de service et honoraires	33'087.93	20'932.60
Frais association	523.25	500.00
	92'917.16	73'271.10

Amortissements et divers

Amortissements ordinaires	1'144.80	1'056.20
Diminution de créances et divers	0.00	0.00
	0.00	0.00
Constitution de fonds d'investissement	4'254.15	0.00

Centre de loisirs et de rencontres de Veyrier

COMPTE DE RESULTAT DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2018

RECETTES

	2018 CHF	2017 CHF
Subv. cantonale non monétaire (pièce FASc)	109'244.60	87'461.85
Subv. communales monétaires (ordin. + extraord.)	39'300.00	50'000.00
Subv. communales non monétaires (pièces FASc)	125'381.00	136'665.00
Subv. communales culturelles monétaires (ord. + extraord.)	0.00	0.00
Valeur locative des locaux	22'674.00	22'674.00
Valeur des charges payées par des tiers	4'245.00	4'245.00
Autres subventions et dons	20.00	40.00
Dons Loterie romande	0.00	0.00
Participations des usagers	43'149.45	30'159.00
Produits des ventes	5'036.65	1'004.10
Dédommagements de tiers	0.00	0.00
Colisations des membres + autres contributions CLV	3'146.65	2'855.00
Autres contributions (pièce FASc)	0.00	0.00
Revenus des biens	0.00	100.00
Dissolution des fonds d'investissement	88.60	0.00
Sous-total recettes	355'285.95	335'203.95

DEPENSES

	2018 CHF	2017 CHF
Charges de personnel		
Salaires payés par la FASc	211'787.60	195'524.15
Salaires payés par le centre	6'987.50	2'370.00
Charges sociales payées par la FASc	42'498.30	40'350.40
Charges sociales payées par le centre	249.40	202.20
Personnel remboursé à la FASc	15'393.00	6'397.15
Autres charges de personnel payées par la FASc	0.00	0.00
Elimination redondances Factures FASc	-16'680.30	-12'197.70
Autres charges de personnel payées par le centre	122.15	1'266.20
	260'387.65	233'912.40

Biens et services

Fournitures de bureau, documentation	11439.50	2'837.75
Mobilier, machines, véhicules	3'083.55	1'544.80
Energie et autres charges locales	0.00	0.00
Valeur des charges payées par des tiers	24'78.00	24'78.00
Autres fournitures et marchandises	23'653.97	17'284.25
Entretien des immeubles	2'698.51	1'914.40
Valeur de l'entretien locatif payé par des tiers	1'767.00	1'767.00
Entretien de l'objet mobilier	0.00	59.55
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	567.95	840.00
Valeurs locatives des bâtiments payés par des tiers	22'674.00	22'674.00
Dédommagements	943.50	438.75
Prestations de service et honoraires	33'087.93	20'932.60
Frais association	523.25	500.00
	92'917.16	73'271.10

Amortissements et divers

Amortissements ordinaires	11'444.80	10'566.20
Diminution de créances et divers	0.00	0.00
	0.00	0.00
	4'254.15	0.00
	5'398.95	10'566.20

Constitution de fonds d'investissement

Impôts immobiliers

Subventions redistribuées	0.00	0.00
	0.00	0.00

Sous-total charges	358'703.76	308'239.70
---------------------------	-------------------	-------------------

Résultat de fonctionnement

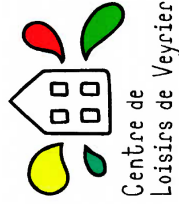
	-3'417.81	26'964.25
--	------------------	------------------

Produits et charges exceptionnels

Produits exceptionnels	1'953.00	0.00
Charges exceptionnelles	2'671.85	3'614.10
Total éléments exceptionnels	-718.85	-3'614.10

Résultat de l'exercice

	-4'136.66	23'350.15
--	------------------	------------------



Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes de votre association arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous avons constaté que le bilan et le compte des pertes et profits concordent avec la comptabilité et que celle-ci est tenue avec exactitude.

Nous nous sommes assurés de la réalité des actifs qui s'élèvent à CHF 53'752.47.

L'exercice boucle avec une perte de CHF 4'136.66

Nous vous proposons d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis et d'en donner décharge aux membres du comité ainsi qu'à la personne chargée de la comptabilité. Nous les remercions pour leur travail.

Veyrier, le 27 février 2019

Les vérificateurs aux comptes

Mme Rita Giovannini

M. Alexandro Meo



10 Remerciements

Que soient ici remerciés tous les partenaires qui ont contribué à notre programmation socioculturelle : les profs des Cours & Ateliers, l'équipe d'animation de l'EMS des Châtaigniers, nos intervenants pour le Bonhomme Hiver, la Journée pour la Terre, nos centres aérés d'été et la Vogue, les intervenants lors de la programmation des Mercredis des Mômes, Ocaro fleurs pour son atelier de couronnes de l'Avent, à l'APCV pour leur collaboration sur les Cafés parents, aux équipes du GIAP, à M. Philippe Gobet, directeur des écoles publiques de Veyrier, à M. Bordier, à l'association du Dojo pour le prêt de leur salle, à la famille Chavaz pour les balades en calèche, aux intervenants des Cafés parents.

Merci à la Commune de Veyrier et aux employés communaux avec lesquels nous collaborons.

Merci à nos membres qui soutiennent l'Association du Centre de Loisirs de Veyrier.

Merci aux bénévoles qui ont participé pour la deuxième édition à nos projets socioculturels !

Un grand merci également à toute l'équipe des TSHM secteur Salève avec qui nous collaborons régulièrement notamment par l'entremise de l'engagement des « petits jobs ».

Merci à nos moniteurs réguliers sur l'année qui contribuent grandement à la dynamique des Accueils Tout Public et des Mercredis des Mômes, aux moniteurs du centre aéré d'été et à Nounours de Rafting Loisirs pour son soutien et sa bonne humeur lors de nos excursions !

Nous remercions aussi la FCLR qui a accompagné l'association en mettant à profit son expérience associative au sein des comités d'autres Centres de Loisirs et Maison de Quartiers de la Ville de Genève, au secrétariat général de la FASE et à la Commune de Veyrier.

Enfin encore et toujours un IMMENSE merci à l'implication des membres du comité, à la trésorière et à la présidente qui ne comptent plus leurs heures de réunions associatives pour faire vivre le Centre de Loisirs !



Table des matières

	Mot du comité	1	5	Projet socioculturels	36
	Mot de l'équipe	3	5.1	Petit Black Movie	36
1	Présentation	4	5.2	Fête du Bonhomme Hiver	38
1.1	Association du Centre de Loisirs / Comité /Assemblée générale	4	5.3	Journée pour la Terre	39
1.2	Locaux du Centre de loisirs	7	5.4	Perspectives 2019	41
1.3	Personnel	10	6	Réseaux et collaborations	43
1.3.1	Clins d'oeil	14	6.1	Convention Tripartite	43
2	Contexte du lieu et objectifs annuels poursuivis	15	6.2	Validation du projet institutionnel par la FCLR	44
2.1	Objectifs prioritaires 2018	15	6.3	Coordination de travailleurs sociaux sur la commune	44
3	Les activités enfants	16	6.4	La Vogue 2018	45
3.1	Les Mercredis des mômes	16	6.5	Cafés parents	46
3.2	L'Accueil libre dès la 5P durant les accueils tout public	20	6.6	Apéro de la Rentrée	47
3.3	Centre aéré	21	6.7	Perspectives pour 2019	48
3.3.1	Centre aéré d'été	23	7	Communication	49
3.3.2	Centre aéré d'octobre	26	8	Bilans & Perspectives	50
3.3.3	Recherche de terrain	28	8.1	Synthèse visuelle	52
4	Tout public	29	9	Comptes et vérification de comptes	53
4.1	Accueil tout public et permanence Infos	29		Bilan 2017 - Actif	53
4.2	Mise à disposition de nos locaux	32		Bilan 2016 - Passif	54
4.3	Cours & Ateliers	33		Compte de résultat 2017	55
4.4	Semaine Découverte des Cours & Ateliers	36		Vérification des comptes - Rapport	56
			10	Remerciements	58



Centre de
Loisirs de Veyrier

Centre de Loisirs de Veyrier
6, ch. Jules-Edouard-Gottret
1255 Veyrier
022 784 13 28
cl.veyrier@fase.ch
www.alr-veyrier.ch